



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 11.12.2013

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSICOLOGIE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE L'ART

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2014



Avant-propos

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels de la créativité humaine de tous les temps et en tous les lieux. Pour des raisons d'accès aux sources et de compétences, l'unité d'histoire de l'art de la Faculté des Lettres se concentre principalement sur l'art occidental de la fin de l'Antiquité à nos jours. L'étude concerne à la fois la production des objets, leur conservation et leurs usages, ainsi que leur interprétation et les idées qui leur ont été et leur sont associées. Notre programme accorde une attention particulière à l'existence matérielle des œuvres d'art et à leurs rapports au contexte, tant social que spatial. Nous encourageons par conséquent l'examen direct des originaux, en tirant parti du riche patrimoine conservé dans la région genevoise et de collaborations établies avec ses institutions.

Au cours du Baccalauréat universitaire (BA), les étudiant-e-s sont initié-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'histoire de l'art. Ils/elles reçoivent une introduction à la discipline sous forme de séminaires de méthodologies et de cours magistraux (BA1 à BA4) divisés entre quatre champs d'études : période médiévale, période moderne, période contemporaine ainsi qu'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Des séminaires (BA 5 et BA 6) abordent de manière plus approfondie ou thématique des problèmes spécifiques et requièrent l'apport des participant-e-s sous forme de lectures, discussions, exposés oraux et travaux écrits. Les domaines déjà mentionnés sont ici complétés par l'histoire des techniques artistiques, de la photographie ou des arts asiatiques.

Un dernier module (BA 7) peut être choisi soit à l'intérieur de l'unité (module thématique III) soit hors discipline (module libre) au sein de la Faculté des Lettres ou dans d'autres facultés, ainsi que dans d'autres institutions. On peut citer à titre d'exemples, l'histoire, les langues et littératures, l'esthétique, les formations proposées par la Haute École d'Art et de Design (HEAD) ou l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), et recommander, comme compléments à l'offre du Département d'Histoire de l'Art, l'enseignement du Département des sciences de l'antiquité, du droit de l'art, de la sociologie de l'art même si le choix des étudiant-e-s demeure ouvert. Ce module peut également prendre la forme d'un stage.

Ce cycle d'études se conclut par la rédaction d'un article analogue à ceux publiés dans les revues scientifiques, préparé et rédigé sous la direction de l'un des membres du corps enseignant (BA6).

À l'issue du BA, l'étudiant-e aura acquis des compétences larges (pensée analytique et critique, expression orale et écrite et, plus spécifiquement, capacité à décoder et expliquer les images) qui peuvent trouver emploi dans de nombreux domaines culturels et médiatiques. Il/Elle est par ailleurs habilité-e à poursuivre ses études au niveau du MA.



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Aucune

Module BA1	Histoire de l'art : Champ 1	12 crédits
Description	Le module BA1 initie les étudiant-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'Histoire de l'Art au sein du champ étudié (période médiévale, période moderne, période contemporaine ou histoire de l'architecture et de l'urbanisme).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction (I) à l'histoire de l'art d'un champ au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale- de la période moderne- de la période contemporaine- de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme• 2h/Semestre de CR, Introduction (II) en histoire de l'art qui fait suite au champ choisi en Introduction (I).• 2h/Semestre de SE, Séminaire lié aux enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation	Attestation dans le séminaire selon les modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen oral de 30 minutes portant sur les cours d'introduction I et II.	
Condition(s)	Le champ choisi doit être différent de ceux des modules BA2, BA3 et BA4	
Remarque(s)	/	



Module BA2	Histoire de l'art : Champ 2	12 crédits
Description	Le module BA2 initie les étudiant-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'Histoire de l'Art au sein du champ étudié (période médiévale, période moderne, période contemporaine ou histoire de l'architecture et de l'urbanisme).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction (I) à l'histoire de l'art d'un champ au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale- de la période moderne- de la période contemporaine- de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme• 2h/Semestre de CR, Introduction (II) en histoire de l'art qui fait suite au champ choisi en Introduction (I).• 2h/Semestre de SE, Séminaire lié aux enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation	Attestation dans le séminaire selon les modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen oral de 30 minutes portant sur les cours d'introduction I et II.	
Condition(s)	Le champ choisi doit être différent de ceux des modules BA 1, BA3 et BA4	
Remarque(s)	/	



Module BA3	Histoire de l'art : Champ 3	12 crédits
Description	Le module BA3 initie les étudiant-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'Histoire de l'Art au sein du champ étudié (période médiévale, période moderne, période contemporaine ou histoire de l'architecture et de l'urbanisme).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction (I) à l'histoire de l'art d'un champ au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale- de la période moderne- de la période contemporaine- de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme• 2h/Semestre de CR, Introduction (II) en histoire de l'art qui fait suite au champ choisi en Introduction (I).• 2h/Semestre de SE, Séminaire lié aux enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation	Attestation dans le séminaire selon les modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen oral de 30 minutes portant sur les cours d'introduction I et II.	
Condition(s)	Le champ choisi doit être différent de ceux des modules BA1, BA2 et BA4	
Remarque(s)	/	



Module BA4	Histoire de l'art : Champ 4	12 crédits
Description	Le module BA4 initie les étudiant-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'Histoire de l'Art au sein du champ étudié (période médiévale, période moderne, période contemporaine ou histoire de l'architecture et de l'urbanisme).	
Pré-requis	Il est nécessaire d'avoir validé deux des trois modules BA1 à BA3 pour pouvoir se présenter à l'examen écrit de 6h.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction (I) à l'histoire de l'art d'un champ au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale- de la période moderne- de la période contemporaine- de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme• 2h/Semestre de CR, Introduction (II) en histoire de l'art qui fait suite au champ choisi en Introduction (I). <p>2h/Semestre de SE, Séminaire lié aux enjeux méthodologiques de la discipline</p>	
Attestation	Attestation dans le séminaire selon les modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen écrit de 6h portant sur les cours d'introduction I et II.	
Condition(s)	Le champ choisi doit être différent de ceux des modules BA1, BA2 et BA3.	
Remarque(s)	/	



Module BA5	Histoire de l'art : module thématique I	12 crédits
Description	Le module BA5 permet aux étudiant-e-s d'approfondir des questions ou un domaine spécifiques de l'Histoire de l'Art (période médiévale, moderne ou contemporaine, histoire de l'architecture et de l'urbanisme, histoire des techniques artistiques, histoire de la photographie ou arts asiatiques). L'étudiant-e devra mettre en application les concepts et instruments de travail acquis au niveau des BA1 à BA4 dans le cadre de travaux de recherche personnalisés.	
Pré-requis	S'être présenté aux examens des modules BA1 à BA4.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS, choix d'un enseignement thématique proposé dans le cadre du module. • 2h/Semestre de CS, choix d'un enseignement thématique proposé dans le cadre du module. 	
Attestation	/	
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu dans l'un des deux enseignements choisis, selon les modalités définies par l'enseignant-e. • Examen écrit de 4h dans le second enseignement. 	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Histoire de l'art : module thématique II	12 crédits
Description	Le module BA6 permet aux étudiant-e-s d'approfondir des questions ou un domaine spécifiques de l'Histoire de l'Art (période médiévale, moderne ou contemporaine, histoire de l'architecture et de l'urbanisme, histoire des techniques artistiques, histoire de la photographies et arts asiatiques). L'étudiant-e devra mettre en application les concepts et instruments de travail acquis au niveau des BA1 à 4 dans le cadre d'un petit-mémoire de bachelor.	
Pré-requis	S'être présenté aux examens des modules BA1 à BA4 .	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS, choix d'un enseignement proposé dans le cadre du module 	
Attestation	Attestation dans l'enseignement selon les modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Préparation et rédaction d'un travail écrit sur le modèle d'un article scientifique (20 pages, 40'000 signes, annexes non comprises). Évaluation notée du travail écrit, sous la direction d'un enseignant-e du Département d'Histoire de l'Art (encadrement personnalisé).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA7	Module thématique III	12 crédits
Description	Le module BA7 permet aux étudiant-e-s d'approfondir des questions ou un domaine spécifiques de l'Histoire de l'Art (période médiévale, moderne ou contemporaine, histoire de l'architecture et de l'urbanisme, histoire des techniques artistiques, histoire de la photographie et arts asiatiques). L'étudiant-e devra mettre en application les concepts et instruments de travail acquis au niveau des BA1 à 4 dans le cadre de travaux de recherche personnalisés.	
Pré-requis	S'être présenté aux examens des modules BA1 à BA4 .	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS, choix d'un enseignement thématique proposé dans le cadre du module. • 2h/Semestre de CS, choix d'un enseignement thématique proposé dans le cadre du module. 	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôle continu sur l'ensemble des enseignements choisis, selon les modalités définies par les enseignant-e-s.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

Module BA7	Module libre (hors discipline)	12 crédits
Description	À choisir, d'entente avec un-e enseignant-e de l'unité d'Histoire de l'Art : au sein de la Faculté des Lettres, dans d'autres facultés, ainsi que dans d'autres institutions. On peut citer à titre d'exemples l'histoire, les langues et les littératures, l'esthétique, les formations proposées par la Haute École d'Art et de Design (HEAD), l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). De même sont recommandés, comme compléments à l'offre du Département d'Histoire de l'Art, les enseignements des sciences de l'antiquité, du droit de l'art, de la sociologie de l'art même si le choix des étudiant-e-s demeure ouvert.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation	/	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Enseignements, conditions, évaluations : selon le plan d'études de la discipline concernée.	

OU



Module BA7	Stage	12 crédits
Description	Avec l'accord des responsables de l'Unité, le module peut également consister en un stage validé par un rapport écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation	/	
Evaluation	Rapport de stage écrit, selon les modalités définies par l'enseignant-e.	
Condition(s)	Dans tous les cas, le programme du module doit équivaloir à la quantité de travail correspondant au nombre de crédits, soit environ un jour hebdomadaire pendant l'année ou deux mois à plein temps.	
Remarque(s)	/	



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Histoire de l'art : Champ 1	12 crédits
Module BA2	Histoire de l'art : Champ 2	12 crédits
Module BA3	Histoire de l'art : Champ 3	12 crédits
Module BA4	Histoire de l'art : Champ 4	12 crédits